PUBLIÉ LE 30/03/2026

Décision du 27/03/2026 – Modification de la liste des médicaments de médication officinale mentionnée à l'article R. 5121-202 du CSP

RÉFÉRENTIELS - MÉDICAMENTS EN ACCÈS DIRECT / MÉDICAMENTS DEVANT LE COMPTOIR

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 5121-202 ;

Vu la décision du 12 mai 2014 modifiée portant inscription sur la liste des médicaments de médication officinale mentionnée à l'article R. 5121-202 du code de la santé publique ;

Considérant notamment les demandes des titulaires d'autorisation de mise sur le marché visant à la suppression de présentations de spécialités pharmaceutiques de la liste des médicaments de médication officinale,

Décide :

Article 1

L'annexe I de la décision du 12 mai 2014 susvisée, est modifiée comme suit :

I – Les présentations des spécialités suivantes sont ajoutées :

Nom du médicament	Substance active	Présentation	Code CIP	Classe
Lysopaïne maux de gorge ambroxol citron 20 mg sans sucre, pastille édulcorée au sorbitol et au sucralose	Chlorhydrate d'ambroxol	18 pastilles	3400922286358	Troubles de la sphere ORL (maux de gorge)
Lysopaïne maux de gorge ambroxol menthe 20 mg sans sucre, pastille édulcorée au sorbitol et au sucralose	Chlorhydrate d'ambroxol	18 pastilles	3400949983728	Troubles de la sphere ORL (maux de gorge)
Flavonoïdes Viatris conseil 500 mg comprimé pelliculé	Diosmine / hespéridine	60 comprimés	3400930200889	Veinotonique
		120 comprimés	3400930200896	
Flavonoïdes Viatris conseil 1 000 mg, comprimé	Diosmine / hespéridine	18 comprimés	3400930321508	Veinotonique

II - Les présentations de la spécialité suivante sont supprimées :

Nom du médicament	Substance active	Présentation	Code CIP	Classe
Nicotinell 1 mg/dose, solution pour pulvérisation buccale	Nicotine	1 flacon	3400930276419	Addiction (tabac)
		2 flacons	3400930276464	

Article 2

La présente décision est publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 27 mars 2026

Catherine PAUGAM-BURTZ
Directrice générale